

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2019

**OJ N°27 - Urbanisme et Aménagement. Planification.
Commune de Biarritz. Organisation d'une concertation relative à la déclaration de projet
"OCEAN START".**

Date de la convocation : 20 septembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 233

Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :

ABBADIE Arnaud, AGUERGARAY Léonie (jusqu'à l'OJ N°26), ALDACOURROU Michel (jusqu'à l'OJ N°15), ALZURI Emmanuel (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5 et à l'OJ N°24), ANCHORDOQUY Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°17), ANES Pascale, ANGLADE Jean-François, APEÇARENA Jean-Pierre, ARAMENDI Philippe, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, ARRABIT Bernard (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5, l'OJ N°24 et à compter de l'OJ N°16), ARROSSAGARAY Pierre (jusqu'à l'OJ N°17), BACHO Sauveur (jusqu'à l'OJ N°15), BARANTHOL Jean-Marc, BARETS Claude, BARUCQ Guillaume, BAUDRY Paul, BEGUERIE Adrien, BÉHOTÉGUY Maïder, BELLEAU Gabriel représenté par AMESTOY-CLEDON Cécile, BERARD Marc (jusqu'à l'OJ N°18), BERLAN Simone, BERCAITS Christian (jusqu'à l'OJ N°15), BERTHET André (jusqu'à l'OJ N°16), BETBEDER Lucien, BICAIN Jean-Michel, BIDART Jean-Paul (jusqu'à l'OJ N°15), BISAUTA Martine, BLEUZE Anthony, BONZOM Jean-Marc, BORDES Alexandre, BOSCO Dominique, BRAU-BOIRIE Françoise, BURRE-CASSOU Marie-Pierre (jusqu'à l'OJ N°17), BUSSIRON Jean-Yves (jusqu'à l'OJ N°28), BUTORI Nicole, CACHENAUT Bernard, CAMOU Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°25), CAPDEVIELLE Colette, CARRERE Bruno (jusqu'à l'OJ N°26), CARRICABURU Jean, CARRIQUE Renée, CASTAIGNEDE Jocelyne, CASTAING Alain, CASTEL Sophie (jusqu'à l'OJ N°15), CAZALIS Christelle (à compter de l'OJ N°6, excepté l'OJ N°24), CHANGALA André (jusqu'à l'OJ N°26), CLAVERIE Peio, DAGORRET François, DALLEMANE Michel, DARASPE Daniel, DARRASSE Nicole (jusqu'à l'OJ N°15), DE CORAL Odile, DE PAREDES Xavier, DELGUE Jean-Pierre, DELGUE Lucien représenté par HARISTOY Marie-Claire, DEQUEKER Valérie, DONAPETRY Jean-Michel, DUBLANC Gilbert, DUHART Agnès, DURRUTY Sylvie, ECENARRO Kotte, ECHEVERRIA Andrée (jusqu'à l'OJ N°25), ELGOYHEN Monique (jusqu'à l'OJ N°25), ELGUE Martin (jusqu'à l'OJ N°17), ELHORGA-DARGAINS Gaxuxa, ELIZALDE Iker, ERGUY Chantal, ERNAGA Michel, ERREÇARRET Anicet, ESCAPIL-INCHAUSPÉ Philippe, ESMIEU Alain, ETCHEBER Pierre, ETCHEBERRY Jean-Jacques, ETCHEBEST Michel, ETCHEGARAY Jean-René, ETCHEMENDY René, ETCHETO Henri (jusqu'à l'OJ N°18), ETCHEVERRY Maïalen, ETCHEVERRY Pello, EYHARTS Jean-Marie, EYHERABIDE Pierre, FONTAINE Arnaud (jusqu'à l'OJ N°15), GALLOIS Françoise, GAMOY Roger, GARICOITZ Robert (jusqu'à l'OJ N°17), GASTAMBIDE Arño, GAVILAN Francis, GONZALEZ Francis (jusqu'à l'OJ N°17), GOYHENEIX Joseph, GUILLEMOTONIA Pierre, HASTOY Jean-Baptiste (jusqu'à l'OJ N°29), HAYE Ghislaine, HIALLE Sylvie, HIRIGOYEN Roland, IBARRA Michel, IDIART Alphonse, IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IHIDOY Sébastien, INCHAUSPÉ Henry (jusqu'à l'OJ N°15), IPUTCHA Jean-Marie, IRASTORZA Didier, IRIART Alain, IRIART Jean-Claude, IRIART Jean-Pierre, IRIGOIN Didier (jusqu'à l'OJ N°15), IRIGOIN Jean-Pierre (jusqu'à l'OJ N°15), IRIGOYEN Jean-François (jusqu'à l'OJ N°17), IRUMÉ Jacques, ITHURRALDE Éric, ITHURRIA Nicole, JOCOU Pascal, KEHRIG-COTTENÇON Chantal (jusqu'à l'OJ N°19), LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste représenté par DUTOURNIER Henri, LACASSAGNE Alain, LACOSTE Xavier représenté par DUHALDE Antton, LAFITE Guy (à compter de l'OJ N°6, excepté l'OJ N°24), LAFITTE Pascal, LAFLAQUIERE Jean-Pierre, LAMERENS Jean-Michel, LARRABURU Antton,

Siège

15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza

15 Foch Etorbidetza - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença

15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

LARRALDE André, LARRAMENDY Jules, LARRANDA Régine, LASSERRE Marie (jusqu'à l'OJ N°16), LATAILLADE Robert, LAUQUÉ Christine, LESPAGE Daniel, LISSARDY Sandra, LOUGAROT Bernard, LOUSTAUDAUDINE Jean-Jacques représenté par AROTCE Marie-Noëlle, MANDAGARAN Arnaud, MARTIN-DOLHAGARAY Christine, MILLET-BARBÉ Christian, MINONDO Raymond, MIRANDE Jean-Pierre représenté par ARLA Alain (jusqu'à l'OJ N°20), NOBLIA Eliane (jusqu'à l'OJ N°18), MONDORGE Guy, MOUESCA Colette, NARBAÏS-JAUREGUY Éric, NEGUELOUART Pascal (jusqu'à l'OJ N°15), OÇAFRAIN Gilbert, OÇAFRAIN Michel (jusqu'à l'OJ N°17), OLÇOMENDY Daniel, OLIVE Claude (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5 et l'OJ N°24), ORTIZ Laurent (jusqu'à l'OJ N°16), PEILLEN Jean-Marc (jusqu'à l'OJ N°27), PEYROUTAS Maitena, PONS Yves représenté par ETCHELECU Jacques (jusqu'à l'OJ N°29), POULOU Guy, POYDESSUS Dominique (jusqu'à l'OJ N°15), POYDESSUS Jean-Louis (jusqu'à l'OJ N°15), POYDESSUS Philippe, PRAT Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°15), PREBENDE Jean-Louis, SAINT ESTEVEN Marc (jusqu'à l'OJ N°15), SAN PEDRO Jean, SANPONS Maryse, SANSBERRO Thierry, SECALOT Michel, THEBAUD Marie-Ange, THICOIPÉ Michel, TRANCHÉ Frédéric, UHART Michel, URRUTIAGUER Sauveur (jusqu'à l'OJ N°17), VERNASSIERE Marie-Pierre, VEUNAC Jacques, VEUNAC Michel, VILLENEUVE Arnaud, YBARGARAY Jean-Claude.

ABSENTS OU EXCUSES :

AGUERRE Barthélémy, ALÇUGARAT Christian, ARCOUET Serge, BARATE Jean-Michel, BEGUE Catherine, BERGÉ Mathieu, BERRA Jean-Michel, BIDEGAIN Gérard, BIDEGARAY Barthélémy, CARPENTIER Vincent, CARRICART Pierre, CASABONNE Bernard, CHASSERIAUD Patrick, CURUTCHARRY Antton, DAVANT Allande, DE LARA Manuel, DESTIZON Patrick, DEVEZE Christian, DOYHENART Jean-Jacques, DUBOIS Alain, ELISSALDE Philippe, ERDOZAINCY-ETCHART Christine, ESPIAUBE Marie-José, ETCHART Jean-Louis, ETCHEMAITE Pierre, ETCHEMENDY Jean, ETCHEPARE Philippe, ETCHEVERRY Michel, FIESCHI Pierre, FOURNIER Jean-Louis, GALANT Jean-Michel, GETTEN-PORCHE Claudine, GOMEZ Ruben, GUILLEMIN Christian, HACALA Germaine, HARISPE Bertrand, HARRIET Jean-Pierre, HEUGUEROT Daniel, HIRIART Michel, IBARLOZA Iñaki, IDIART Michel, INCHAUSPÉ Beñat, IRIGARAY Bruno, IRIGOYEN Nathalie, IRUMÉ Jean-Michel, JONCOHALSA Christian, LAPEYRADE Roger, LARRODE Jean-Pascal, LASSERRE-DAVID Florence, LEIZAGOYEN Sylvie, LEURGORY Charles, MEYZENC Sylvie, MIALOCQ Marie-José, MOTSCH Nathalie, NEYS Philippe, NOUSBAUM Pierre-Marie, ONDARS Yves, PICARD-FELICES Marie, SERVAIS Florence, SOROSTE Michel, TARDITS Richard, UGALDE Yves, UTHURRALT Dominique.

PROCURATIONS :

AGUERRE Barthélémy à APEÇARENA Jean-Pierre, ALDACOURROU Michel à BARETS Claude (à compter de l'OJ N°16), ARRABIT Bernard à BEHOTEGUY Maider (de l'OJ N°6 à l'OJ N°15), ARROSSAGARAY Pierre à ARHANCHIAGUE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°18), BERCAITS Christian à THEBAUD Marie-Ange (à compter de l'OJ N°16), BERGÉ Mathieu à IRIART Jean-Claude, BERRA Jean-Michel à LESPAGE Daniel, BERTHET André à BETBEDER Lucien (à compter de l'OJ N°17), BIDART Jean-Paul à BICAIN Jean-Michel (à compter de l'OJ N°16), BIDEGAIN Gérard à FONTAINE Arnaud (jusqu'à l'OJ N°15), BIDEGARAY Barthélémy à IRIART Alain, BURRE-CASSOU Marie-Pierre à HAYE Ghislaine (à compter de l'OJ N°18), BUSSIRON Jean-Yves à DALLEMANE Michel (à compter de l'OJ N°29), CAMOU Jean-Michel à BUTORI Nicole (à compter de l'OJ N°26), CARPENTIER Vincent à CASTAING Alain, CARRERE Bruno à GALLOIS Françoise (à compter de l'OJ N°27), CASABONNE Bernard à IRIGOIN Didier (jusqu'à l'OJ N°15), CASTEL Sophie à MARTIN-DOLHAGARAY Christine (à compter de l'OJ N°16), CHASSERIAUD Patrick à DE PAREDES Xavier, CURUTCHARRY Antton à CHANGALA André (jusqu'à l'OJ N°26), DARRASSE Nicole à DEQUEKER Valérie (à compter de l'OJ N°16), DESTIZON Patrick à CASTAIGNEDE Jocelyne, DEVEZE Christian à LAMERENS Jean-Michel, ECHEVERRIA Andrée à PREBENDE Jean-Louis (à compter de l'OJ N°26), ELISSALDE Philippe à KEHRIG-COTTENÇON Chantal (jusqu'à l'OJ N°19), ERDOZAINCY-ETCHART Christine à LARRALDE André, ETCHEMAITE Pierre à SECALOT Michel, ETCHEMENDY Jean à ELGOYEN Monique (jusqu'à l'OJ N°25), ETCHETO Henri à CAPDEVIELLE Colette (à compter de l'OJ N°19), GETTEN-PORCHE Claudine à GONZALEZ Francis (jusqu'à l'OJ N°17), GONZALEZ Francis à CARRIQUE Renée (à compter de l'OJ N°18), HACALA Germaine à DE CORAL Odile, HEUGUEROT Daniel à ANES Pascale, HIRIART Michel à HIRIGOYEN Roland, IBARLOZA Iñaki à IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IRIGOYEN Jean-François à ETCHEVERRY Pello (à compter de l'OJ N°18), IRUMÉ Jean-Michel à IRUME Jacques, KEHRIG-COTTENÇON Chantal à ECENARRO Kotte (à compter de l'OJ N°20), LARRODE Jean-Pascal à BORDES Alexandre, LASSERRE Marie à OLCOMENDY Daniel (à compter de l'OJ N°17), LASSERRE-DAVID Florence à VEUNAC Jacques, MEYZENC Sylvie à DURRUTY Sylvie, MIALOCQ Marie-José à JOCOU Pascal, NEGUELOUART Pascal à GOYHENEIX Joseph (à compter de l'OJ N°16), NOBLIA Eliane à IRASTORZA Didier (à compter de l'OJ N°19),

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença
15 Avinguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

NOUSBAUM Pierre-Marie à IRIGOYEN Jean-François (jusqu'à l'OJ N°17), OÇAFRAIN Michel à OÇAFRAIN Gilbert (à compter de l'OJ N°18), OLIVE Claude à LAFLAQUIERE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°6), ORTIZ Laurent à LAFITE Guy (à compter de l'OJ N°17), PICARD-FELICES Marie à ETCHETO Henri (jusqu'à l'OJ N°18), POYDESSUS Dominique à UHART Michel (à compter de l'OJ N°16), SERVAIS Florence à HIALLE Sylvie, SOROSTE Michel à ETCHEGARAY Jean-René, UGALDE Yves à LAUQUÉ Christine, URRUTIAGUER Sauveur à DELGUE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°18), UTHURRALT Dominique à BARANTHOL Jean-Marc.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur LARRALDE André

Modalité de vote : vote électronique

**OJ N°27 - Urbanisme et Aménagement. Planification.
Commune de Biarritz. Organisation d'une concertation relative à la déclaration de projet
"OCEAN START".**

Rapporteur : Monsieur Pascal JOCOUC

Mes chers collègues,

La Communauté d'Agglomération Pays Basque souhaite implanter sur la commune de Biarritz un bâtiment à vocation d'activités scientifiques et économiques. Il s'agit du projet de pôle d'excellence sur le biomimétisme marin dénommé « OCEAN START », à proximité de la Cité de l'Océan, à environ 600 m du rivage.

Pour y parvenir, il est nécessaire d'adapter le Plan Local d'Urbanisme de Biarritz car le terrain retenu est actuellement classé en zone Ng correspondant à une zone naturelle protégée permettant néanmoins quelques possibilités de constructions. Il est proposé de passer cette zone en UGr, un sous-zonage de la zone UG du PLU actuel.

L'état d'avancement de la procédure est le suivant :

- par délibération du 10 mars 2018, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a approuvé l'engagement d'une procédure de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Biarritz, dans le cadre d'une déclaration de projet en vue de la réalisation du projet « OCEAN START » ;
- l'évaluation environnementale est ensuite réalisée ;
- la réunion d'examen conjoint s'est déroulée le 18 janvier 2019 ;
- le 20 mars 2019, l'autorité environnementale a émis un avis sur cette évaluation environnementale ;
- par arrêté du 4 juin 2019, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération a organisé l'enquête publique qui s'est déroulée du 1^{er} au 31 juillet 2019 ;
- le commissaire-enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions le 24 août 2019. Il a émis un avis favorable assorti de deux recommandations n'altérant pas l'avis favorable. L'une porte sur le respect des normes de stationnement et l'autre sur l'intérêt de conduire une réunion publique sur le projet architectural.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque souhaite donner une suite positive à la recommandation du rapport d'enquête publique.

C'est dans ce contexte qu'il est proposé d'engager une concertation selon les modalités décrites ci-après. A l'issue de cette concertation, dont le bilan sera rendu public, une nouvelle enquête publique sera organisée.

Durée de la concertation :

La concertation du public sur le projet de mise en compatibilité du PLU de Biarritz avec la déclaration de projet « OCEAN START » sera conduite pendant une durée de dix-huit jours consécutifs du lundi 14 octobre 2019 au jeudi 31 octobre 2019.

Modalités de la concertation :

Il est proposé que la concertation fasse l'objet des modalités suivantes :

- Mise à disposition d'éléments d'information sur le contenu du dossier de Mise en Comptabilité des Documents d'Urbanisme (MECDU) sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Pays Basque avec un registre dématérialisé ;
- Mise à disposition d'un dossier d'information relatif au projet au siège de la Communauté d'Agglomération et à la Mairie de Biarritz aux heures et jours habituels d'ouverture ;
- Mise à disposition d'un registre de concertation donnant la possibilité à la population d'inscrire ses observations et propositions, au siège de la Communauté d'Agglomération et à la Mairie de Biarritz aux heures et jours habituels d'ouverture ;
- Possibilité d'adresser un courrier à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque à l'adresse suivante : 15 avenue Foch – CS 88 507 - 64185 Bayonne Cedex ;
- Organisation d'une réunion publique.

Quinze jours avant le début de la concertation, le public sera informé des modalités et de la durée de la concertation par affichage sur le lieu concerné par la concertation, sur les panneaux d'affichage de la Mairie de Biarritz et de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, ainsi que par voie dématérialisée sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et sur le site internet de la ville de Biarritz.

L'information de la concertation fera également l'objet d'insertions dans la presse dans deux journaux locaux.

Bilan de la concertation :

A l'issue de la concertation, un bilan sera dressé par le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération qui précisera les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'il tire de la concertation. Ce bilan sera rendu public sur le site internet de la Communauté d'Agglomération.

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-41 ;

Vu les articles L.121-16 et suivants et R.121-19 et suivants du code de l'environnement relatifs à la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement, en application de l'ordonnance n° 2016-1060 du 03 août 2016, de la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 et du décret n°2017-626 du 25 avril 2017 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°64-2016-07-13-01 en date du 13 juillet 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, fixant notamment ses compétences ;

Vu la décision de Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque du 10 mars 2018 de la Communauté d'Agglomération Pays Basque engageant la procédure de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Biarritz avec la déclaration de projet « OCEAN START ».

Après en avoir délibéré, et au vu de ce qui précède, le Conseil communautaire est invité à :

- approuver les modalités de la concertation associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, comme exposé ci-dessus ;

- charger Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque ou son représentant de l'organisation de cette concertation.

En application de l'article R 153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération sera affichée pendant un mois au siège de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et en Mairie de Biarritz.

Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Elle sera en outre publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

ADOPTE A LA MAJORITE

Pour : 127 voix

Contre : 9 voix

Abstention : 33

Ne prend pas part au vote : 1

Non votants : 6

Contre : 068 DE CORAL Odile, 091 ELIZALDE Iker, 119 GALLOIS Françoise, 131 HACALA Germaine (068 DE CORAL Odile), 138 IBARLOZA Inaki (142 IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne), 142 IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, 193 MONDORGE Guy, 221 BERCAITS Christian (222 THEBAUD Marie-Ange), 222 THEBAUD Marie-Ange.

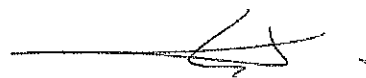
Abstention : 010 ARAMENDI Philippe , 026 BERGE Mathieu (149 IRIART Jean-Claude) , 034 BIDEGARAY Barthelemy (148 IRIART Alain), 044 BUTORI Nicole, 060 CHASSERIAUD Patrick (070 DE PAREDES Xavier), 070 DE PAREDES Xavier, 084 ECENARRO Kotte, 085 ECHEVERRIA Andrée (212 PREBENDE Jean-Louis), 089 ELHORGA-DARGAINS Gaxuxa, 093 ERGUY Chantal, 095 ERRECARRET Anicet, 104 ETCHEMAITE Pierre (218 SECALOT Michel), 106 ETCHEMENDY René, 114 EYHERABIDE Pierre, 120 GAMOY Roger, 122 GASTAMBIDE Arno, 140 IDIART Alphonse, 143 IHIDOY Sébastien, 146 IPUTCHA Jean-Marie, 148 IRIART Alain, 149 IRIART Jean-Claude, 162 KEHRIG-COTTENÇON Chantal (084 ECENARRO Kotte), 163 LABORDE LAVIGNETTE Jean- Baptiste, 165 LACOSTE Xavier, 167 LAFITTE Pascal, 173 LARRAMENDY Jules, 174 LARRANDA Régine, 212 PREBENDE Jean-Louis, 215 SAN PEDRO Jean, 216 SANPONS Maryse, 218 SECALOT Michel, 223 THICOIPE Michel, 224 TRANCHE Frédéric.

Ne prend pas part au vote : 208 POULOU Guy.

Non votants : 029 BERTHET André (030 BETBEDER Lucien), 066 DARRASSE Nicole (074 DEQUEKER Valérie), 100 HASTOY Jean-Baptiste, 123 GAVILAN Francis, 205 PEILLEN Jean-Marc, 210 POYDESSUS Philippe.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,



Sébastien EVRARD.

Certifié exécutoire

Transmis au contrôle de légalité le : 4 octobre 2019

Publié le : 4 octobre 2019

Siège

15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza

15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença

15 Aviençuda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Accusé de réception



Acte reçu par: Sous-Préfecture de BAYONNE

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2019-10-04(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: Communauté d'Agglomération du Pays Basque

N° de SIREN: 200067106

Numéro Acte de la collectivité locale: CC20190928_027

Objet acte: OJ N°27 Commune de Biarritz. Organisation d'une concertation relative à la déclaration de projet « OCEAN START ».

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 2.1-Documents d'urbanisme

Identifiant Acte: 064-200067106-20190928-CC20190928_027-DE
